



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Comité directeur du 2 octobre 2021

Compte rendu

Présents : Georges Bellet (président), Thierry Delelis-Fanien (vice-président), Bertrand Demaille (jusqu'à 16h), Jean-Marc Flouzat, Gérard Hernandez, Margaux Lefèvre, Didier Pascal (trésorier adjoint), Françoise Ringot (trésorière), Alain Saint-Arroman (secrétaire), Matthieu Vieira (secrétaire adjoint) à partir de 16h15

Excusés : Guy Fanget, Ludwig Fantin, Jean-Luc Lurvois, Claire Pernoud, Jérôme Valenti

Invité : Sylvain Wlassewitch, DRA

I. PV de la réunion du Comité Directeur du 18 juin

Le compte-rendu de la réunion du dernier Comité Directeur ne fait l'objet d'aucune remarque et est soumis au vote :

- VOTE N°1 - pour : unanimité

II. Préparation de la saison 2021/2022

- INTERCLUBS : Thierry Delelis-Fanien fait le point.

En Nationale 4, les 5 groupes ont été constitués, mais il annonce que la ligue perdra un groupe et devra se contenter de 4 groupes la saison prochaine. 10 équipes seront donc susceptibles de descendre, ceci dit, il y a déjà 7 équipes qui manquent pour que les groupes soient complet cette saison.

En Régionale 1, les inscriptions seront closes le 10 octobre, la 1ère ronde étant fixée au 14 novembre. 32 équipes sont actuellement inscrites.

En Nationale 3, chaque club recevant devra renseigner auprès du directeur de son groupe le nom de la personne qui sera chargée de contrôler les pass sanitaires. Les noms des toutes les personnes présentes présentes dans la salle du match doivent pouvoir être fournies.

- CALENDRIER DES COUPES :

Rappel des compétitions et du calendrier. A ce jour, un seul club s'est proposé pour organiser une compétition.

- Coupe 2000 : 9 janvier

- Coupe de la Parité : 6 février
- N2F : 27 février
- Trophée Roza Lallemand : 6 mars (Corbas)

III. Point financier, licences.

Georges Bellet fait le point sur les licences.

La saison 2020-2021 s'est achevée avec les pertes de 375 licences A (soit -17,4%) et de 1038 licences B (-48%), soit des pourcentages plus ou moins équivalents à ce qu'on observe au niveau national.

Le début de saison a commencé très fort avec, au 30 septembre, la prise de 1854 licences (1199 A+655 B) chiffre qui n'avait jamais été atteint jusqu'alors. On observe surtout une arrivée massive de nouveaux licenciés. Reste à voir si le rythme de prise de licences va se maintenir ou fléchir.

Alain Saint-Arroman fait le point sur les clubs : il y en avait 92 en 2019-2020. La saison qui s'est achevée a vu 8 clubs disparaître complètement : Bellegarde sur Valserine (01), Neris les Bains (03), Nyons (26), Noyarey (38), Roanne (42), Riom et Combronde (63), Val d'Isère (73). En outre, Lyon Chess Passion a fusionné avec Lyon 64.

6 clubs ont été créés pendant le 3^e confinement, tous dans le 69 : La Mulatière Olympique Echecs, Lentilly Olympique Echecs, Francheville Olympique Echecs, Pierre-Bénite Olympique Echecs, Lyon 1 Université, Lyon 3 « Strativarius », Francheville et Pierre-Bénite n'ayant pas de licences.

Le début de cette saison a vu la création de 2 clubs (sans licences pour l'instant) : La Côte St André (38) et Albertville (73). 2 autres sont en cours : Crolles (38) et Chapareillan (38). Plusieurs autres contacts et demandes de renseignements dans le but de créer des clubs sont restés pour l'instant sans suite : La Roche sur Foron (74), Montmarault (03) et St Geoire en Valdaine (38).

Didier Pascal fait un point financier : les 7000€ de la Région se décomposent comme suit : 3000 sont attribués au titre du projet de ligue, 4000 sont ciblés comme suit : formation des encadrants = 1000€, public éloigné des pratiques sportives, handicap = 1500€, haute performance = 1500€

Les 5500€ de l'ANS se décomposent comme suit : scolaire = 1500€, public universitaire, entreprises = 2000€, plan de relance = 2000€. Sur ce dernier point, il est proposé de faire un appel à candidature pour attribuer des aides à projets.

Thierry Delelis estime que si on passe par cette procédure, ce sont encore les gros clubs qui vont emporter la mise, et que les petits clubs, peu organisés vont passer à côté. Il propose plutôt un pilotage direct par la ligue pour mieux équilibrer les aides.

Il est proposé de voter pour le pilotage direct par la ligue

- VOTE N°2, pilotage direct par la ligue : unanimité

Didier Pascal pense qu'on pourrait acter le principe que les moyens pourraient être attribués à des zones qui ont été actives dans le passé, mais qui ont beaucoup perdu comme par exemple la Loire

Thierry Delelis et Françoise Ringot se proposent pour s'occuper du pilotage du plan de relance.

IV. Administratif

- Directeur des compétitions féminines : Hervé Vuillermoz (Annemasse) s'est proposé pour s'en occuper : il y a la N2F et le trophée Roza Lallemand. Il faut trouver des organisateurs, s'occuper de faire passer l'information, faire le suivi.
- Dates des réunions de la ligue :
 1. AG ordinaire : 12 février à Gaillard pendant le championnat ligue des jeunes
 2. Comité Directeur :
 - 9 avril 2022 à Romans
 - 9 juillet 2022 à Villard de Lans
 - 24 septembre 2022 à Clermont-Ferrand

V. Formation

- Le fonctionnement qui prévalait jusqu'à présent, à savoir mettre des stages au calendrier et voir s'ils se remplissaient n'était pas satisfaisant. Beaucoup de stages étaient annulés au niveau nationale, faute de candidats en nombre suffisants. Le fonctionnement mis en place notamment avec le stage de Sassenage sera désormais le suivant : on procède d'abord par un appel à intérêt, et on programme un stage quand suffisamment de personnes se sont signalées.
- Christophe Matthieu propose un formation à papi-web (saisie du résultat des parties sur écran tactile par les joueurs eux-même). Ceci pourrait rentrer dans le budget formation des arbitres.
- Le club d'Annemasse envisage de candidater pour une formation DAFFE 2

VI. Jeunes :

Matthieu Vieira fait le point sur le Championnat de ligue des jeunes :

Il se déroulera du 12 au 15 février 2022. Le club d'Annemasse ayant posé sa candidature, Georges Bellet s'est rendu sur place pour visiter les locaux. Ceux-ci lui semblent tout à fait satisfaisants.

- Vote N°3 : attribution du championnat de ligue jeunes à Annemasse – Pour = unanimité -

Directeur du Championnat : *Matthieu Vieira*

Un débat s'engage sur la question des horaires des rondes en U8 et U10. La détermination précise des horaires des rondes est renvoyée à la commission jeunes qui les mettra en annexe du règlement.

Droits d'inscription : il est proposé de choisir entre 2 options : maintien du tarif 2020, à savoir 6€, ou bien une réduction.

- Vote N°4, maintien du tarif 2020, soit 6€ : pour = unanimité moins 1 abstention.

Il est demandé aux clubs pratiquant les inscriptions groupées de faire un virement à la ligue plutôt que des chèques.

Pour les qualifications départementales, *Matthieu Vieira* propose de choisir entre 2 options : tenir compte uniquement des prises de licences, ou bien pondérer avec la participation aux derniers championnats départementaux qui se sont déroulés dans des conditions normales (2019). Les écarts indiqués sont assez peu significatifs.

- Vote N°5, tenir compte uniquement du nombre de licences/catégories/départements : unanimité.

Arbitrage du championnat : appel à candidature ouvert jusqu'au 1^{er} décembre 2021.

- Stage Elite-Jeunes : il se tiendra au Revard du 20 au 23 décembre , soit 4 jours et 3 nuitées. Un budget total de 16000€ est alloué pour une prise en charge complète. Ce stage concerne les U8, U10 et U12 qualifiés pour le Championnat de France et qui y participeront, soit 58 jeunes. Actuellement, seulement 12 ont confirmés. Il faut relancer les clubs.

- Responsable administratif : Georges Bellet

- Responsable de l'accueil des mineurs : *Matthieu Vieira*

- Directrice sportive : Margaux Lefèvre

Un appel à candidature sera fait pour les encadrants, animation et Echecs.

1/2 journée est prévue pour des activités autre que les Echecs, un temps est prévu pour la communication, les médias et les élus. Il est également rappelé qu'il s'agit bien d'un stage haut niveau visant à structurer une élite et non d'un séjour vacances.

VII. Questions diverses

- Le club d'Annemasse remercie la ligue pour l'attribution d'une subvention concernant l'organisation du tournoi de La Plagne
- Tarif d'inscription pour les coupes : la part ligue sera offerte pour la saison en cours (2021-2022) ce qui ramènera l'inscription à 10€
- Jean-Marc Flouzat exprime le vœux que l'obligation pour les clubs de participer à la Coupe de France soit supprimée.

Le président,
Georges BELLET



Le secrétaire,
Alain SAINT-ARROMAN

